

JIP PARIS
LES JOURNÉES
DE L'INGÉNÉRIE
PATRIMONIALE

6 et 7 février 2020
Pavillon Dauphine, Paris 16^{ème}

PROGRAMME
2020

La retraite

L'union de l'économie
financière et du droit fait
la force du conseil

**DEUX JOURS
DEUX THÈMES**



J. SAFRA SARASIN

Sustainable Private Banking since 1841



PATRIMOINE PRIVÉ D'AGRÈMENT

RÉSIDENCES PRIVÉES, PARCS & JARDINS,
ŒUVRES D'ART & BIJOUX, CAVES A VIN,
AUTOMOBILES, CHEVAUX & HARAS,
PLAISANCE & YACHT

RISQUES PROFESSIONNELS

BUREAUX, IMMEUBLES, RC PROFESSIONNELLE,
SYNDICS, GÉRANTS

ASSURANCES DE PERSONNES

SANTÉ, PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE,
COLLECTIVE & EMPRUNTEUR, HOMME CLÉ,
RETRAITE, MISSION PROFESSIONNELLE



VOTRE PARTENAIRE POUR UNE COLLABORATION
SIMPLE ET PERSONNALISÉE

www.PatrimOne.com

Tél : +33(0)1 42 99 60 11 - email : contact@patrimone.com

COMITÉ DE PROGRAMME JIP 2020

Professeur Jean Aulagnier

Doyen honoraire, Université d'Auvergne
Président d'honneur de l'AUREP

Monsieur Rémi Béguin

Directeur général Patrim One Assurances

Maître Gilles Bonnet

Docteur en droit - Notaire associé
chez KL & Associés

Maître Marc Bornhauser

Président de l'IACF

Maître François-Henri Briard

Avocat au Conseil d'Etat
et à la Cour de Cassation

Monsieur Jean de Lambertye

Président de La Demeure Historique

Professeur Daniel Gutmann

Professeur agrégé de droit - Avocat associé
CMS Francis Lefebvre Avocats

Maître Jean-Yves Mercier

Président d'honneur

Monsieur Robert Monteux

Directeur Le Revenu
Honoris Causa Université Paris Sorbonne

Monsieur Pierre Mothes

Directeur général Sotheby's France

Professeur Eric Peuchot

Enseignant Chercheur à Paris V
Délégué de fondations

Monsieur Yvan Quartenoud

Managing Director - Banque J. Safra Sarasin

Monsieur Michel Tirouflet

Président du Comité de Programme



Les Journées de l'Ingénierie Patrimoniale se tiendront les 6 et 7 février 2020. Elles aborderont notamment deux thèmes, celui brûlant des retraites et un second intitulé l'Union de l'économie financière et du droit fait la force du conseil.

Ce dernier thème montre bien l'objectif premier des JIP : renforcer les liens entre les différentes professions du patrimoine de façon à mieux servir nos clients communs. Ce thème sera illustré de quatre façons différentes lors de la seconde journée de notre congrès et de manière très concrète.

Cette nouvelle édition marquera un léger changement dans notre organisation. En effet, nos travaux prendront fin après le déjeuner de la seconde journée. Il y a deux raisons à cette innovation : permettre aux participants demeurant loin de Paris de rejoindre leur région dans de meilleures conditions et éviter à des intervenants de très haut niveau de voir leur public s'effiloche - sans doute pour les meilleures raisons - au fil de leur conférence.

Pour le reste rien ne change, ni la qualité des conférenciers ni le souhait d'aller du plus théorique au plus pratique, ni les pauses gastronomiques pour lesquelles nous faisons toujours confiance à Saint Clair, le traiteur renommé du Pavillon Dauphine. Nous espérons un congrès riche de participants et de contenu.

Pour ma part je suis sûr que les JIP seront un grand succès.

Michel Tirouflet

Président du Comité de Programme

Programme

Jeudi 6 février 2020

À partir de 08h30 Accueil et petit-déjeuner

09h00 - 10h00 1. Présentation et analyse de la loi de finances pour 2020
Me Marc Bornhauser (Président de l'IACF)
M. Fabien Vatinel (Directeur de l'ingénierie patrimoniale, Banque Neuflyze OBC)

10h00 - 11h00 2. Revue de la jurisprudence récente en matière patrimoniale
Me François-Henri Briard (Avocat associé auprès du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation)
Me Philippe Gosset (Avocat chez CMS Francis Lefebvre)
Me Thomas Prud'homoz (Notaire chez KL & Associés)

11h00 - 11h30 Pause

11h30 - 12h30 3. Intervention SPVIE
« Optimisation de la rémunération et Protection Sociale du Dirigeant »
Mme Roxane Mani (Responsable département Patrimoine)
M. Paul-Etienne Bozo (Directeur du département Epargne Entreprise)

12h30 - 14h00 Déjeuner cocktail

14h00 - 15h30 4. Règles de base et optimisation de la retraite
Mme Marion Martin (ingénieur patrimonial spécialisé retraite MT Conseil)
M. Thibault Guillet (ingénieur patrimonial spécialisé retraite MT Conseil)

15h30 - 17h00 5. Financement de la retraite et compléments de revenus
M. Stéphane Dorge (Associé fondateur de KYRIN)
M. Paul-Etienne Bozo (Directeur du département Epargne Entreprise SPVIE)

17h00 - 17h30 Pause

17h30 - 18h30 6. Retraite et expatriation : aspects sociaux et fiscaux
Me Nicole Goulard (Avocat à la Cour ; Associée chez GFD Avocats)
Mme Marion Martin (Ingénieur patrimonial spécialisé retraite, MT Conseil)

Programme

Vendredi 7 février 2020

À partir de 08h30 Accueil et petit-déjeuner

09h00 - 10h00 7. L'union du droit et de l'économie financière fait la force du conseil : une présentation
Pr Jean Aulagnier (Doyen honoraire à l'Université d'Auvergne et Président d'honneur de l'AUREP)

10h00 - 11h00 8. L'union du droit et de l'économie financière : application aux contentieux fiscaux
Me Pascal Schiele (Avocat associé, Business tax services Ernst & Young société d'avocats)
M. Philippe Loizelet (Associé Gérant ORIA Conseils, président ANCDGP)

11h00 - 11h30 Pause

11h30 - 12h30 9. L'union du droit et de l'économie financière : application aux opérations de transmission
Me Gilles Bonnet (Docteur en droit, Notaire associé chez KL & Associés)
M. Philippe Dubois (Président Club AUREP ALUMNI)

12h30 - 13h30 10. L'union du droit et de l'économie financière : application aux opérations de LBO
M. Stéphane Legrand (Partner LGT Private dbt)
M. Eduardo Fernandez (Avocat associé Cabinet Willkie Farr et Gallagher)

à partir de 13h30 Mot de clôture et déjeuner cocktail

Coordonnées des intervenants

Professeur Jean AULAGNIER

Doyen honoraire, Université
d'Auvergne et Président d'honneur
de l'Association Universitaire de
Recherche et d'Enseignement
sur le Patrimoine (AUREP)
36, boulevard Henri IV
63600 Ambert
Tél. : 06 70 93 91 98
Mel : jean.aulagnier@wanadoo.fr

Maître Gilles BONNET

Docteur en droit,
notaire associé chez KL & Associés
5, rue de la Bourse - 75002 Paris
Tél. : 01 55 04 70 59
Mel : gbonnet@kl-associes.org

Maître Marc BORNHAUSER

Avocat à la Cour - Spécialiste en droit
fiscal. Président de l'Institut
des Avocats Conseils Fiscaux (IACF)
9, rue du Chevalier de Saint George
75008 Paris
Tél. : 01 42 60 10 18 - Mel :
mbornhauser@bornhauser-avocats.fr

Monsieur Paul-Etienne BOZO

Associé et directeur du département
Epargne Entreprise SPVIE
66, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris
Tél. : 06 61 57 26 63
Mel : paul-etienne.bozo@spvie.com

Maître François-Henri BRIARD

Avocat associé auprès du Conseil
d'Etat et de la Cour de Cassation
9/11, Avenue Franklin Delano Roosevelt
75008 Paris
Tél. : 01 44 09 04 58
Mel : fhb@delaporte-briard.com

Monsieur Stéphane DORGE

Associé fondateur KYRIN
22, passage Dumas - 75011 Paris
Tél. : 06 46 39 42 71
Mel : sdorge@kyrincourtage.com

Monsieur Philippe DUBOIS

Président Club AUREP Alumni
36, rue de Mal de Lattre et de la 1ère
Armée - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 06 24 48 47 40
Mel : philippe.dubois@aurep-alumni.com

Maître Philippe GOSSET

Avocat chez CMS Bureau Francis
Lefebvre
2, rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 47 38 42 46 - 06 83 05 41 57
Mel : philippe.gosset@cms-bfl.com

Maître Nicole GOULARD

Avocat à la Cour ;
Associée chez GFD Avocats
91, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Tél. : 01 80 49 34 01 - 06 08 90 62 34
Mel : ngoulard@gfd-avocats.com

Monsieur Thibault GUILLET

Ingénieur patrimonial spécialisé
retraite MT Conseil
8, rue de Berri - 75008 Paris
Tél. : 01 56 59 73 77
Mel : t.guillet@mt-conseil.com

Monsieur Stéphane LEGRAND

Partner, LGT Private debt
37 avenue Pierre 1er de Serbie
75008 - Paris
Tél. : 01 40 68 06 66 - 0673 3059 65
Mel : stephne.legrand@lgt.com

Monsieur Philippe LOIZELET

Président de l'Association Nationale
des Conseils Diplômés en Gestion de
Patrimoine (ANCDGP)
Associé gérant ORIA Conseils
8, Place de l'Eglise - 95440 Ecouen
Tél. : 01 34 04 03 03 - 06 81 72 03 06
Mel : phl@ancdgp.org

Madame Roxane MANI

Responsable du département
Patrimoine
66, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris
Tél. : 01 87 15 69 75 - 07 60 04 86 00
Mel : roxane.mani@spvie.com

Madame Marion MARTIN

Ingénieur patrimonial spécialisé
retraite MT Conseil
8, rue de Berri - 75008 Paris
Tél. : 01 56 59 73 80
Mel : m.martin@mt-conseil.com

Maître Thomas PRUD'HOMOZ

Notaire chez KL & Associés
5, rue de la Bourse - 75002 Paris
Tél. : 01 55 04 70 23
Mel : tprudhomoz@kl-associes.org

Maître Pascal SCHIELE

Avocat Associé, Business Tax Services
Ernst&Young société d'avocats
Tour First - 1, place des saisons
TSA 14444 - 92037 Paris
Tél. : 01 55 61 13 21 - 06 20 04 50 31
Mel : pascal.schiele@ey-avocats.com

Monsieur Michel TIROUFLET

Président du Comité de Programme
des JIP
Dirigeant fondateur MT Conseil
8, rue de Berri - 75008 Paris
Tél. : 01 56 59 73 73
Mel : m.tirouflet@mt-conseil.com

Monsieur Fabien VATINEL

Directeur de l'Ingénierie Patrimoniale,
Banque Neufilize OBC
3, avenue Hoche - 75008 Paris
Tél. : 01 56 21 96 17
Mel : fabien.vatinel@fr.abnamro.co

Inscription et formation

Inscription

Pour participer aux JIP 2020, vous devez au préalable
vous être inscrit en ligne. Vous pouvez dès à présent
vous inscrire dans la rubrique « s'inscrire » de notre site :

www.jip-patrimoine.com

Retranscription

Les retranscriptions de la formation et les supports de
présentation des JIP 2020 seront mis à la disposition
des participants dans le mois suivant la manifestation, au
format PDF. Les participants seront prévenus par e-mail
de leur mise à disposition en ligne et de leur disponibilité
au téléchargement. Ces retranscriptions sont à usage
individuel et n'ont pas vocation à être divulguées.

Formation

En participant aux plénières des JIP, des heures
de formation peuvent être comptabilisées dans le
cadre de vos obligations de formation continue.
Le nombre d'heures varie selon votre spécialisation
et l'organisme professionnel auquel vous êtes affilié.
Pour obtenir votre attestation de présence, il vous
faudra badger auprès des hôtes à l'entrée de
la salle à chaque début de journée et à chaque
demi-journée et signer la feuille d'émargement
dès votre entrée dans la salle de formation. Votre
attestation vous sera envoyée par e-mail dans un
délai de 30 jours maximum après la formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 93 07379 93
(Ingénierie Patrimoniale et Formation) auprès du préfet de région Ile-de-France.

Tarifs

Inscription en ligne jusqu'au
04/02/2020 minuit.

Tarif normal

450€ HT

Tarif réduit*

350€ HT

Le tarif est valable pour les
deux journées et comprend les
pauses et déjeuners, ainsi que
les supports pédagogiques sous
forme de retranscriptions.

* Les adhérents des organismes partenaires
bénéficient du tarif réduit d'inscription via le
code partenaire fourni par leur organisme.
La liste des partenaires est accessible sur le
site des JIP.
Les étudiants bénéficient également d'un
tarif spécial. Nous contacter pour la procédure
d'inscription. Ils devront faire parvenir un
justificatif de scolarité valide.

Pour tout renseignement

Tél. : 01 47 64 47 64 • E-mail :
contact@jip-patrimoine.com



Objectifs de la formation

- Connaître, comprendre et apprécier les conséquences des principales nouvelles mesures de la loi de finances 2020 ;
- Connaître les principales nouveautés jurisprudentielles en matière patrimoniale arrêtées par la Cour de cassation, le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel ;
- Connaître les règles qui gouvernent le calcul d'une pension de retraite et savoir estimer la pension relative à une carrière linéaire ;
- Connaître les conséquences chiffrées en matière de retraite d'une carrière (i) temporairement interrompue, (ii) effectuée à la fois dans le secteur privé et le secteur public et (iii) effectuée pour partie en France et pour partie à l'étranger, soit comme détaché (e) soit comme employé local ;
- Connaître les nouveautés apportées par la réforme des retraites en matière notamment de durée de cotisation et d'impact sur le montant des pensions ;
- Être informé sur les différentes méthodes et moyens d'optimisation des pensions de retraite notamment en fonction du jour de départ et de l'achat de trimestres. Connaître les effets pervers d'un rachat de trimestre inutile ou à contre-temps ;
- Connaître les différents moyens pour un indépendant ou un employé de se constituer des compléments de retraite ; les différentes façons d'optimiser la constitution du capital, et son utilisation ;
- Savoir apprécier les conséquences de la loi PACTE sur la formation du capital destiné à assurer le complément de retraite ;
- Connaître les conséquences en matière de couverture médicale d'une retraite à l'étranger et les moyens de faire face à une éventuelle carence ;
- Connaître les principales conséquences fiscales d'une retraite à l'étranger et maîtriser la lecture et l'analyse des conventions liant la France avec les différents pays étrangers ;
- Connaître les risques en matière civile liés à une expatriation pendant la période de retraite. Maîtriser les questions relatives (i) au testament et plus généralement au décès, (ii) aux conséquences d'un divorce ou d'une séparation ;
- Appréhender les raisons qui font que l'union du droit et de l'économie financière fait la force du conseil ;
- Apprécier les circonstances faisant, grâce à un travail d'équipe progresser l'optimisation d'une opération patrimoniale ;
- Reconnaître les litiges fiscaux qui réclament l'intervention d'un ingénieur patrimonial ou d'un expert financier et comptable ;
- Apprendre à analyser certaines lois à impact patrimonial, certains articles des codes, certaines jurisprudences au travers du prisme économique et financier ;
- Apprendre à conjuguer droit et chiffre, s'agissant des opérations de succession ou de donation ;
- Apprendre à repérer les opérations qui requièrent l'intervention d'un ingénieur patrimonial ou d'un expert financier ;
- Comprendre au travers de la présentation des opérations de LBO dans lesquelles interviennent le chiffre et le droit pourquoi cette association doit impérieusement être étendue à la plupart des opérations de nature patrimoniale.

Public concerné

CGP/I ; CIF ; avocats fiscalistes ; notaires ; professionnels de l'immobilier ; responsables comptables et experts-comptables ; dirigeants d'entreprise ; académiques et étudiants en gestion de patrimoine et/ou fiscalité ; professionnels de l'assurance et de la banque.

Pré-requis

Expérience dans l'une des fonctions ciblées.

Méthode pédagogique

- Théorie et études de cas (présentations, échanges, démonstrations et schémas).
- Évaluation = QCM papier

Durée

Jusqu'à 10 heures de formation en fonction de la spécialité du stagiaire et de ses obligations de formation continue.



Informations générales

K. L. ASSOCIÉS

J. SAFRA SARASIN
Sustainable Private Banking since 1841

SPVIE
ASSURANCES

Patrim One
assurances

A NCDGP

LOMBARD
INTERNATIONAL
ASSURANCE

FIDUCIAL

CARDIF
GROUPE BNP PARIBAS

Organismes et associations professionnelles partenaires

Agpc

anacofi
association nationale
des conseils financiers

Club Aurep
ALUMNI

CGPC
membre de **FP&B**

**FORMATION CONTINUE
DES AVOCATS**
n° d'homologation
19-037

CNCGP
Chambre Nationale des Conseils
en Gestion de Patrimoine

CNCIF

FORMATION CONTINUE DES NOTAIRES
CHAMBRE NATIONALE DU NOTARIAT
HABILITATION 2019

EFPA FRANCE
European Financial Planning Association

IACF
INSTITUT DES AVOCATS
CONSEILS FISCAUX

A
EFB

CF LE COURRIER
FINANCIER

Funds
magazine

Partenaires média

Option
DRONT AFFAIRES

CADRES

LexisNexis

DÉCIDEURS
MAGAZINE

SOLUTION
NOTAIRE

EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE
NOTAIRES

INVESTISSEMENT
CONSEILS
LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS DE L'INVESTISSEMENT

Le Revenu

Profession
CGP

Hebdo

Jeudi 6 et vendredi 7 février 2020

Contact

**INGÉNÉRIE PATRIMONIALE
ET FORMATION / JIP**

Organisation, commercialisation et coordination
IPF - JIP

8, rue de Berri - 75008 Paris - France

Tél : +33 (0)1 47 64 47 64

Email : contact@jip-patrimoine.com

Site : www.jip-patrimoine.com

Le lieu

Pavillon Dauphine

Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

75116 Paris

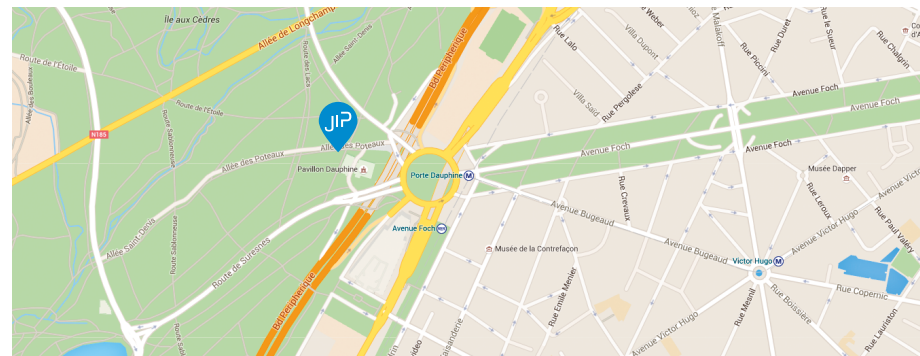
Tél. : 01 44 38 78 68

Accès

Parking privatif

Métro Porte Dauphine (Ligne 2)

RER Avenue Foch (Ligne C)



FIDUCIAL



Artisans,
commerçants,
professions libérales,
chefs d'entreprise
et agriculteurs...

Simplifiez-vous l'entreprise
avec FIDUCIAL, le partenaire
de votre réussite

810 agences et 12 000 collaborateurs au service de leurs 316 000 clients

fiducial.fr